

2.5 Fiches espèces sur les poissons

LE BARBEAU MERIDIONAL <i>BARBUS MERIDIONALIS</i> (RISSO, 1827)	
Code Natura 2000 : 1138	
<p style="text-align: center; color: #003366;">Statuts et Protection</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Directive Habitats</u> : Annexes II et V • <u>Protection nationale</u> : Arrêté du 8 déc. 1988 • <u>Liste rouge FR (2002)</u> : LR (Faible risque) • <u>Liste rouge UICN</u> : NT (Presque menacé) • <u>Modernisation ZNIEFF LR</u> : Espèce déterminante stricte 	<ul style="list-style-type: none"> • Classe : Ostéichthyens • Ordre : Cypriniformes • Famille : Cyprinidés
<p style="text-align: center; color: #003366;">Description de l'espèce</p>  <p>Corps allongé, dos beige-brun doré légèrement bombé, flancs jaunâtres, ventre blanc. Les adultes sont trapus et possèdent des marbrures brun foncé caractéristiques (haut du corps + nageoires).</p> <p>La tête est longue, la bouche est infère (située sous la tête) et bordée d'épaisses lèvres charnues ; la lèvre supérieure porte 4 barbillons.</p> <p>La nageoire dorsale comporte de 10 à 13 rayons, le premier, plus long et ossifié, n'est pas dentelé sur son bord postérieur.</p> <p>Cette espèce, plus petite que le Barbeau fluviatile, dépasse rarement 25 cm et 200g.</p> <p>En plus d'une taille plus petite, d'une coloration/forme et d'une nageoire dorsale différentes, elle se distingue du Barbeau fluviatile par un plus petit nombre d'écaillés sur la ligne latérale et par une nageoire anale longue, atteignant l'origine de la caudale (quand on la rabat en arrière).</p>	<p style="text-align: center; color: #003366;">Répartition en France et en Europe</p> <p>Espèce que l'on ne retrouve que dans le sud-est de la France et le nord-est de l'Espagne. Elle est autochtone dans les bassins versants méditerranéens et quelques têtes de bassins versants atlantiques. Elle constitue une relique de la faune antérieure aux périodes glaciaires.</p>   <p style="text-align: right; font-size: small;">© M.N.H.N. / S.P.N. 2001</p> <p style="font-size: x-small;">Source : KOTTELAT M. & FREYHOF J. (2007) - KEITH P. & ALLARDI J. (2001)</p>

Biologie et Ecologie

Caractères écologiques

Contrairement au Barbeau fluviatile qui affectionne les cours d'eau de plaine, le Barbeau méridional préfère les rivières des zones de moyenne montagne aux eaux courantes, fraîches et bien oxygénées à fond de graviers et galets. On le retrouve plus en aval uniquement dans les zones que le Barbeau fluviatile n'a pas pu atteindre lors de sa colonisation du bassin méditerranéen, probablement lors des dernières glaciations datant d'il y a 10 à 15 000 ans (PERSAT et BERREBI, 1990).

Son préférendum typologique (zone occupée préférentiellement par l'espèce sur le linéaire d'un cours d'eau) est le niveau B5 de la typologie de VERNEAUX (1977) ou la "zone à Ombre" de la zonation piscicole de HUET, 1949 (amplitude écologique : B3 à B7 ou "zone à truite inférieure" à "zone à Barbeau supérieure").

Les espèces l'accompagnant fréquemment sont la Truite commune, le Vairon, le Blageon, le Chevaîne, le Goujon, la Loche franche...

Le Barbeau méridional peut subsister à des périodes d'étiages sévères où l'eau se réchauffe sensiblement. Il demeure également moins sensible que les autres espèces aux phénomènes de mise en suspension naturelle des matériaux qui se produisent lors des crues. Il est donc relativement bien adapté au régime hydrologique de type méditerranéen caractérisé par des périodes sèches très marquées (assèchement partiel du lit parfois) et des épisodes de fortes précipitations qui entraînent des crues soudaines et violentes.

Activité

Espèce diurne qui se retrouve au niveau des zones les plus profondes et peu exposées au courant (vie benthique à proximité du substrat). Il a un comportement à tendance grégaire.

Régime alimentaire

Le Barbeau méridional se nourrit essentiellement d'organismes vivant sur ou dans le substrat : larves d'insectes, vers, crustacés, mollusques. Ce régime alimentaire peut être complété par des algues/ débris végétaux, des œufs de poissons, et des petits poissons (adultes).

C'est un poisson fouisseur qui détecte ses proies à l'aide de ses barbillons buccaux (sur le fond ou au sein même des substrats meubles).

Reproduction

La reproduction se déroule sur des bancs de graviers non ou peu colmatés (de l'eau doit circuler dans les interstices entre les graviers), au niveau de zones courantes, entre mai et juillet (mais l'espèce effectue peut-être des pontes fractionnées au printemps, en été et en automne). La température de l'eau doit être comprise entre 14 et 19°C et de courtes migrations peuvent avoir lieu afin de rejoindre les zones de fraie. La parade nuptiale est assez complexe.

L'espèce semble moins exigeante que les salmonidés ou même le Barbeau fluviatile en terme de vitesse de courant et de granulométrie des zones de fraie.

Le Barbeau méridional peut s'hybrider avec le Barbeau fluviatile avec lequel il lui arrive de cohabiter > hybridation naturelle dans le bassin de l'Hérault par exemple. Les populations amont ou isolées restent toutefois « pures » (cas du Lamalou).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Barbeau méridional a une distribution assez large mais fragmentée (petites populations isolées en tête de bassin versant en général). Ses populations ont décliné de presque 30%.

(CRIVELLI, A.J. 2006. *Barbus meridionalis*. In: IUCN 2009. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2009.1. www.iucnredlist.org & KOTTELAT M. & FREYHOF J., 2007).

Au niveau régional, l'espèce est bien présente sur les parties amont de certains affluents du Rhône (Gardons...) et de certains grands fleuves côtiers et certains de leurs affluents jusqu'au fleuve Aude. Dans les Pyrénées-Orientales, le Barbeau fluviatile n'étant pas présent (pas de colonisation postglaciaire), le Barbeau méridional occupe une très grande partie des linéaires de cours d'eau. La région possède donc une forte responsabilité dans la conservation de l'espèce (une grande partie de l'aire de répartition et des populations sont situées en Languedoc-Roussillon). Comme sur l'ensemble de son aire les populations régionales ont probablement décliné, et certaines sont menacées (prélèvements d'eau, barrages, introduction du Barbeau fluviatile...).

Sur le Lamalou, le linéaire occupé a régressé et le maintien de l'espèce est menacé (population de petite taille/faible nombre probable d'individus et faible linéaire occupé).

Menaces sur le site

- Pollution de l'eau (toxiques, et/ou éléments nutritifs impliquant une eutrophisation)
- Dégradation des habitats aquatiques (dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages, départ important de MES se soldant par un colmatage des fonds et des frayères...). La mise en place de seuils/barrages aurait en plus comme conséquence la rupture de la libre circulation piscicole et donc une fragmentation de la population, ainsi qu'une possible condamnation des accès aux frayères...
- Pompages/captages d'eau ⇒ une baisse des débits, un réchauffement de l'eau, et une baisse du taux

d'oxygène dissous, voire un assèchement du lit

- Surfréquentation (pêcheurs, baignade...) ⇒ piétinement/bouleversement du lit (impact potentiel sur les ressources alimentaires, = invertébrés benthiques, impact potentiel sur les frayères...)
- Introduction d'espèces (carnassiers, truites surdensitaires et écrevisses américaines ⇒ prédation des juvéniles et/ou des adultes, Barbeau fluviatile ⇒ hybridation)
- Manque d'entretien de la végétation rivulaire (si rendu nécessaire par des dysfonctionnements) ⇒ amplification des dégâts causés par les crues
- Comblement et/ou envahissement du lit par des macrophytes ⇒ notamment en amont du seuil situé en amont du moulin du Rouet.

Mesures de gestion envisageables

- Lutte contre la pollution de l'eau et contre le départ de MES (maintien/développement de la ripisylve et de bandes végétalisées le long du Lamalou ⇒ zones cultivées, abords de la D122E, du moulin du Rouet)
- Suivi de la qualité de l'eau (toxiques ? niveau d'eutrophisation ?)
- Lutte contre la dégradation des habitats aquatiques et l'artificialisation du Lamalou (berges...)
- Etude/bilan sur les prélèvements d'eau ⇒ réduction/limitation ? Gestion de la ressource ?
- Suivi des populations de poissons et d'écrevisses (pêches électriques à réaliser au niveau du point de suivi existant, en amont du pont de la D122E, et éventuellement en aval)
- Sensibilisation des locaux/promeneurs/baigneurs/pêcheurs (piétinement, déchets, introduction d'espèces...)
- Entretien de la végétation rivulaire si obstruction du lit par des encombres/accumulations de bois mort (entretien modéré et raisonné)

Pour aller plus loin :

- Réflexion à mener sur la possibilité de créer des fossés/cunettes le long de la D122E ⇒ rétention des eaux de ruissellement et décantation de polluants/des MES (curage/entretien des fossés nécessaire)
- Réflexion à mener sur le démantèlement/l'arasement partiel du seuil artificiel situé en amont du moulin du Rouet ⇒ rétablissement d'une plus forte pente en amont > évacuation des sédiments accumulés/restauration d'habitats plus favorables au Barbeau méridional et au Blageon (études nécessaires : étude hydraulique/géomorphologique, étude de l'impact de la remobilisation des sédiments et de l'impact sur la végétation rivulaire, et étude des aménagements ponctuels possibles pour restaurer l'habitat > petits épis, mise en place de blocs... ?)